

COMMUNIQUÉ

RÉVISION DU TAUX DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

Conformément aux dispositions de la note d'information visée par L'AMMC en date du **12 juin 2019** sous la référence n° VI/EM/012/2019 relative à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné de **Wafasalaf**, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche « **B** » à la date d'anniversaire de la date de jouissance des obligations, le nouveau taux d'intérêt qui sera appliqué à partir du **27 juin 2024** est de **3,76%**.

Ce taux est révisable annuellement en référence au taux plein **52 semaines** (taux monétaire) calculé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib, soit 3,16%, augmenté d'une prime de risque de 60 pbs, soit **3,76%** applicable à compter du **27 juin 2024 au 26 juin 2025**.

Casablanca, le 27 juin 2024

